

Image not found or type unknown



Urgent vente de voiture d'occasion

Par **gsy54_old**, le **02/09/2007 à 18:33**

Je souhaite vendre mon ancienne voiture, j'ai déjà trouvé un acheteur et je l'ai informé qu'il y avait un problème mécanique.

Comment me protéger contre un recours éventuel de l'acheteur?

Est ce qu'un document signer par l'acheteur stipulant de l'état de la voiture pourrait me protéger d'une éventuelle poursuite judiciaire?

Merci pour votre réponse.